



Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)

## FICHE DE PROPOSITION DE STAGE

PAYS : République de Guinée

Région : Guinée Forestière

NOMBRE DE STAGIAIRE SOUHAITE : 1

THEME D'ETUDE : Evaluation des méthodes mises en œuvre par l'APDRA et ses partenaires en Guinée Forestière pour animer les prestations paysannes en pisciculture

### 1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL : APDRA Pisciculture Paysanne

Créée en 1996, l'APDRA est une **association de solidarité française à but non lucratif** qui appuie le développement de la pisciculture dans plusieurs pays (Madagascar, Côte d'Ivoire, Libéria, etc.).

En Guinée, l'APDRA accompagne le développement d'une rizi-pisciculture familiale à vocation socio-économique depuis 2019 dans le cadre du PISCOFAM grâce au financement principalement de l'Agence Française de Développement (AFD), sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) et au bénéfice de la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF). Cette intervention poursuit d'autres interventions qui ont démarré en 1999.

Coordonnées de la structure d'accueil en France :

APDRA - Pisciculture paysanne

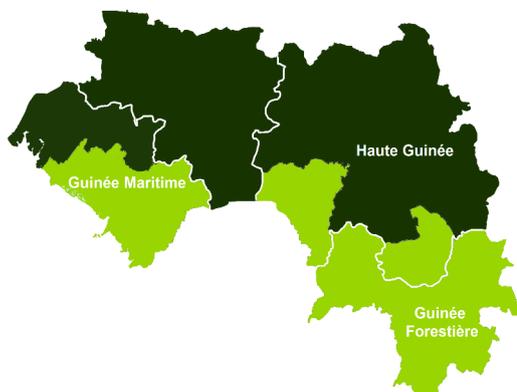
Station Atlante, 20 rue Ampère, 91300 MASSY, FRANCE

☎ : + (33) 9 72 63 38 81

✉ : contact@apdra.org

Site/réseaux sociaux : <http://www.apdra.org/index.php/fr-fr/>

### 2. PRESENTATION DU PROJET



Le **Projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)** a démarré en décembre 2019 et est prévu jusqu'en 2024. Le **Ministère** a confié à l'APDRA la mise en œuvre d'une partie du **Projet** (les composantes 1 et 2). L'APDRA effectue cette mise en œuvre avec différents partenaires : la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), les **associations locales d'animateurs** (APPID, AAPRG, INADER) et des **instituts de recherche français et nationaux** (CIRAD, IRAG).

La composante 1 revêt **trois principaux enjeux** :

- 1) la **densification de la rizi-pisciculture** au travers de l'amélioration de la gestion rizi-piscicole, l'intensification agro-écologique de l'activité et le développement des paysans relais et parrains ;



**Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)**

- 2) **l'extension de la rizi-pisciculture et l'adaptation du modèle piscicole** à la Haute Guinée ;
- 3) **la professionnalisation de la filière piscicole** au travers du renforcement des capacités des organisations de pisciculteurs et techniciens.

Elle intervient dans **9 Préfectures d'intervention** des régions de Guinée Forestière et Haute Guinée (Nzérékoré, Yomou, Macenta, Beyla, Lola, Guéckédou, Kissidougou, Kérouané et Faranah). Elle s'inscrit dans la poursuite de la **dynamique des deux précédents projets** (PPGF et PDRPGF<sup>1</sup>).

La **densification** correspond à, **l'augmentation du nombre d'ateliers piscicoles** et ; **l'intensification**, à la **production de plus de poissons** et à la **volonté de permettre aux familles de pisciculteurs de dégager des revenus plus importants**.

Trois dispositifs d'animation sociotechnique se complètent et côtoient le dispositif de recherche-action, contribuant à l'atteinte des objectifs sus-cités :

- l'installation des pisciculteurs au sein d'un groupe d'un village est confiée à des animateurs professionnels, salariés d'ONGs locales partenaires de l'APDRA (AAPRG, APPID), jouant le rôle de conseiller piscicole, à raison de 4 à 5 groupes / animateur. En collaboration avec la Fédération, l'accompagnement technique allie appui à la structuration et l'organisation du groupe. **Ce dispositif est communément appelé « ACP/zone<sup>2</sup> »** (APDRA, 2020) ;
- des pisciculteurs reconnus pour leur expertise et délégués par leur groupe mettent leurs connaissances et savoir-faire en matière d'installation au service de leurs pairs au sein de leur village et de villages voisins, parfois éloignés de celui-ci, sous l'encadrement de la Fédération et de ses démembrements et le renforcement des capacités des animateurs d'INADER. **Ces pisciculteurs expérimentés sont appelés « parrains »** (APDRA, 2020) ;
- des pisciculteurs responsabilisés par leur base et issus de différents groupes piscicoles de proximité sont mis en relation et co-formés par les animateurs et parrains, afin d'accompagner spécifiquement la mise en place et la conduite des cycles d'alevinage auprès des autres pisciculteurs de leurs villages. **Ces pisciculteurs expérimentés sont appelés « relais »** (APDRA, 2020)

Par le terme « installation », on regroupe toutes les étapes qui permettent à un pisciculteur débutant (généralement appelé candidat) de se lancer dans l'activité à savoir la conception de l'aménagement, la construction des digues, la confection des systèmes de vidange, l'accès au premier stock de poissons et au bagage technique minimal nécessaire pour produire régulièrement du poisson (APDRA, 2016).

Le parrainage est issu du souci des projets précédents de consolider, une pratique spontanée. Il est devenu un moyen d'action central dans les actions du PISCOFAM. Le dispositif de formation relais est une création récente (2016). Parrains et relais constituent les deux formes de prestations paysannes accompagnées par le Projet. Ils sont objets de la présente étude.

Coordonnées de la structure d'accueil en Guinée :

---

<sup>1</sup> PPGF : Projet Piscicole de Guinée Forestière, PDRPGF : Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière

<sup>2</sup> ACP : Animateur Conseiller Piscicole



Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)

APDRA Pisciculture Paysanne

Sise au siège de la FPRGF et du PISCOFAM

Quartier Nakoyakpala, Commune urbaine de Nzérékoré, GUINEE

☎ : Jean-Philippe KOLIE, Directeur Exécutif C1&2 PISCOFAM, + (224) 622.86.74.84

✉ : [contact.pisconfam@apdra.org](mailto:contact.pisconfam@apdra.org)

### 3. Quelques éléments historiques relatifs au contexte de la mission

L'appui à l'émergence, au renforcement des capacités et à la consolidation des réseaux locaux et territoriaux de pisciculteurs, à mêmes de porter le développement de la pisciculture est au cœur des enjeux de la Composante 1 du Projet PISCOFAM et plus largement des principes d'action de l'APDRA.

Au niveau du village, cela se traduit par notre capacité à accompagner des groupes de pisciculteurs sous-entendu que *l'organisation des pisciculteurs en groupe local constitue un élément déterminant dans la dynamique de mise au point et d'appropriation de l'innovation* (Grosse et Oswald, 2010).

A l'échelle du territoire, une hypothèse du projet était *de créer les conditions de la prise en charge du développement territorial de la pisciculture par la « profession » elle-même* (sous-entendu la dimension sociale de l'activité) *a amené l'APDRA à s'intéresser très tôt aux prestations paysannes en pisciculture* (en référence au parrainage). *Dès 2004, le PPGF cherche à accompagner ces relations entre pairs qui conduisaient à l'installation de nouveaux candidats pour mieux les comprendre, en améliorer et garantir la qualité. A la clôture du PPGF, le bilan est mitigé <...>* (APDRA, 2017). Le PDRPGF prolonge cette première expérience à partir de 2015 en accompagnant ce dispositif et en se fixant des objectifs, initialement : 1/amplifier sur le long terme la dynamique paysanne 2/promouvoir la qualité des prestations réalisées et ; 3/ favoriser l'émergence d'une « profession » capable de prendre en charge le développement de la pisciculture dans les zones où l'activité est installée dans le paysage.

Des principes et modalités ont été établis et régissent son fonctionnement : primes à la qualité, sélection des parrains, choix des villages, modalités de contrôle des critères de qualité des ouvrages et de supervision/encadrement. Ces principes et modalités ont défini des règles d'action fixée par le PDRPGF. Il est intéressant de noter qu'à partir du PDRPGF le discours évolue et marque un tournant majeur : d'une relation d'échanges conduisant à l'installation de pisciculteurs, la « profession » est devenue une relation perçue comme une prestation et renforcée par le Projet PDRPGF en tant que tel. Il en est de même du PISCOFAM : ce n'est pas anodin.

A l'issue du PDRPGF en 2018, le dispositif paraît concluant : *« Les prestations paysannes (en référence au parrainage) sont reconnues, par ceux qui en bénéficient comme par les techniciens professionnels, comme étant de qualité dans l'immense majorité des cas »* (APDRA, 2017).



**Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)**

Même si le bilan est globalement positif, il apparaît d'ores et déjà que :

- la capacité des groupes locaux d'origine des parrains et du réseau d'acteurs (élus des Unions pisci-rizicoles, Conseil d'Administration de la FPRGF et Services Déconcentrés du MPEM) ne sont pas en mesure de contrôler le travail des prestataires paysans, ce qui remet en question le portage et la pérennisation du développement de la pisciculture ;
- les prestataires paysans ont tendance à délaissé la gestion de leur propre exploitation piscicole au profit de l'installation de nouveaux pisciculteurs et de ses retombées ;
- <....>

Au démarrage du PISCOFAM, un bilan complémentaire en a été fait avec les techniciens, pisciculteurs parrains et la Fédération, afin d'y définir les finalités et revoir les modalités du parrainage (PISCOFAM, 2020). Ce processus d'amélioration visait à poursuivre et réguler l'accompagnement du parrainage dans le cadre dudit Projet.

La complémentarité des dispositifs d'animation sociotechniques caractérisés par les installations des animateurs professionnels et paysans a contribué à la création de noyaux de pisciculteurs autour desquels et par lesquels la pisciculture s'est densifiée à l'échelle de territoires de pisciculture, sous-entendu de grappes de villages. A la fin du PDRPGF, 15 pisciculteurs parrains (9 groupes) avaient appuyés avec le projet 24 villages parrainés et 164 pisciculteurs dont 94 en production (2018, APDRA, rapport annuel PDRPGF), sous l'encadrement d'un technicien-cadre. A la fin de l'année 2022, 50 parrains interviennent dans 78 localités piscicoles et accompagnent plus d'une centaine de nouveaux pisciculteurs depuis 2020, sous l'encadrement d'un cadre technicien et de 3 animateurs piscicoles d'INADER. Selon les critères retenus, l'évaluation du dispositif montre qu'en moyenne un parrain est en mesure d'installer 6 pisciculteurs par an pour un coût près de 3 fois inférieur au dispositif ACP/zone (2022, Présentation Copilo 4). Aussi et au fil des années, il y a un engouement et engagement croissant des paysans, de la fédération et de l'Etat vis-à-vis de ce dispositif (2021, Aide-mémoire mission AFD PISCOFAM).

Les résultats apparaissent donc positifs quantitativement. Néanmoins, la « revue » interne se poursuit jusqu'à ce jour à l'occasion des bilans semestriels, des ateliers/rencontres entre acteurs autour du sujet ainsi que le travail de supervision et de contrôle qualité de l'équipe technique responsable (INADER) et de nouvelles difficultés/constats ont été mis en avant et débattus :

- l'influence du référentiel technique des prestataires sur la gestion de l'exploitation/ le développement piscicole et en particulier l'inscription de certains pisciculteurs installés dans une relation de dépendance vis-à-vis des parrains en fournitures d'alevins (or ces derniers ne sont pas évalués sur leur capacité à transmettre comment on produit des alevins) ;
- l'érosion du bagage technique au fur et à mesure de la sélection de nouvelles promotions de parrains ;
- <....>

Dans le cadre du PDRPGF, les études et diagnostics dans le cadre du processus de recherche-action ont mis en avant une contrainte technique autour de l'alevinage des Tilapia du Nil en relation entres autres avec les nouvelles opportunités offertes par l'intégration de l'élevage porcin aux ateliers pisci-rizicoles dans le Sud de la Guinée Forestière, l'augmentation du nombre d'étangs et



**Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)**

L'inexistence de schéma de gestion globale de l'exploitation. La question de l'alevinage avait progressivement fait évoluer les pratiques et perception de la pisciculture et a cristallisé les débats techniques. Une question de recherche structurante pour le développement de la filière avait d'ailleurs émergé : *comment améliorer la disponibilité et la qualité des alevins nécessaires pour mettre en œuvre une pisciculture performante intégrée aux exploitations agricoles familiales ?* Le dispositif de formation relais a été imaginé, structuré et mis à l'essai comme une piste de solutions possible à cette préoccupation à partir de 2016, venant compléter les dispositifs d'animation sociotechniques. Au 30 septembre 2022, ce sont 154 pisciculteurs relais qui ont été formés et 22 cycles d'alevinage conduits au titre des formations groupées.

Au même titre que le parrainage, le dispositif formation relais a fait l'objet d'un bilan au démarrage du PISCOFAM et des TdR ont été rédigés cadrant sa mise en œuvre (APDRA, 2020). S'en sont suivis 3 bilans semestriels et des réunions thématiques. Aussi, courant 2022, des entretiens avec les pisciculteurs relais ayant été invités à conduire deux cycles de formation, c'est-à-dire 2 cycles d'alevinage ont été initiés dans l'objectif de bénéficier d'un premier retour d'expériences en termes de mise en pratiques des TdR, de niveau d'acquisition des compétences et de réplification. Parmi les principales remarques évoquées et qui questionnent :

- la faible capacité de réplification des formations par les pisciculteurs relais dans leur groupe : la non prise en compte de la gestion de l'exploitation piscicole dans son ensemble et des préoccupations / objectifs spécifiques des PR ;
- le manque de connaissances et donc d'assistances des épouses de pisciculteurs en gestion piscicole ;
- la non adaptation du dispositif de formation relais aux zones piscicoles marginales ou éloignées, ce qui est le cas du Nord de la Guinée Forestière, etc.
- <....>

#### 4. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

**La question, objet de l'étude, pourrait être formulée comme suit : *est-ce que la méthode définie par le projet a été effectivement mise en œuvre et fonctionne pour développer les prestations paysannes en réponse aux problèmes socio-techniques qui se posent à eux ?***

Le projet attend du stagiaire qu'il soit en mesure d'apporter un regard critique et argumenté sur la manière dont les prestations paysannes accompagnées par le Projet se déroulent et sur leurs effets, positifs et négatifs, sur les enjeux de développement et de pérennisation de la pisciculture. A ce niveau, il est question de savoir notamment est ce que le dispositif de formations relais a permis d'améliorer la fourniture en alevins ? <....>

**Cette étude couvre deux dispositifs d'animation sociotechnique (parrainage et formation relais) décrits précédemment**



**Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)**

1/ Compréhension et description de la chaîne logique du projet qui aboutit à la mise en œuvre d'action de parrainage. Repérage de toutes les proximités sociologiques mobilisées.

- compréhension et description de la chaîne logique du projet qui aboutit à désigner un pisciculteur parrain et relais. Repérage de toutes les proximités sociologiques mobilisées ;
- recueil du déroulement effectif du processus de parrainage, de ses différentes étapes et des différents acteurs engagés pour son déroulement si possible directement et indirectement ;
- description des différentes étapes accompagnant la désignation d'un pisciculteur relais, le contenu concret des relations avec le Projet et les autres acteurs au cours de chacune de ces étapes

2/ Evaluation du processus d'acquisition des compétences

- Quelles sont les compétences des relais et parrains et comment les ont-ils acquises ?
- Modalités de transfert des compétences et contenu du bagage technique acquis par le parrainé ?
- Quelle relation dans la mise en place de services (échanges de savoir et savoir-faire, circulation des poissons, matériels, etc.) ?
- Degré de participation
- Prise en compte du genre

3/ Evaluation des relations et services entre pisciculteurs dans et en dehors de leurs villages (groupes)

- Relations entre prestataires et entre pairs ;
- Relations et rôles des différents acteurs impliqués ;
- Niveau de satisfaction du pisciculteur ;
- Niveau de densification et extension de la pisciculture environnante

4/ Suggestion de quelques éléments d'analyse

- Profil socio-économique des prestataires / intérêts et sources de motivations
- Qualité des prestations réalisées (type et fonctionnalité des infrastructures, résultats techniques, etc.)
- Evolution des référentiels techniques, capacité de résolution des problèmes et influence des prestataires, Changement et nouvelles pratiques
- Méthodes de communication, d'animation et de formation
- Mécanismes de contrôle et de primes à la qualité
- Structuration et organisation des pisciculteurs
- Adaptabilité aux différents contextes agro-socio-économiques (couverture géographique)
- Acquisition de matériels
- Reconnaissance locale et régionale des prestataires (opportunités, rayonnement)
- Influence du référentiel technique des prestataires sur le développement piscicole et la croissance de la production/revenu piscicole

En 2017, dans le cadre du PDRPGF une première étude a proposé une analyse des dynamiques piscicoles villageoises, des prestations paysannes et des relations entre acteurs de la pisciculture. Au sortir de cette étude, les prestations paysannes « *apparaissent comme à même de porter le passage à l'échelle à condition <....>* » (APDRA, 2017). 5 années après, il semble pertinent de mettre en perspectives la présente étude avec les premiers éléments d'analyses et conclusion de la précédente.



Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)

La présente étude sera faite concomitamment à une autre comparant les dynamiques territoriales de pisciculture, le croisement des analyses devrait être porteur de suggestions intéressantes.

L'objectif global de la présente étude est un travail de suivi-évaluation afin de **proposer d'éventuelles améliorations pour adapter (voire redéfinir) les méthodes d'accompagnement de l'APDRA et ses partenaires pouvant permettre aux prestations paysannes de mieux participer à l'amélioration des dynamiques de diffusion de la pisciculture.**

#### 5. MISSIONS DES STAGIAIRES (ACTIVITES)

Avec l'appui de ses tuteurs et de l'équipe Projet PISCOFAM, les stagiaires seront chargés de :

- Réaliser une revue bibliographique des études similaires et précédentes en Guinée ou dans la sous-région (état de l'art et dispositifs d'étude) / voire dans d'autres projets de l'APDRA ;
- Elaborer le protocole d'étude : note méthodologique et outils de collecte et traitement ;
- Mener une dizaine d'études de cas auprès des pisciculteurs prestataires et groupes piscicoles dont ils en sont issus et ceux qui bénéficient de leurs appuis . L'échantillon pourrait être raisonné en fonction du niveau d'ancienneté des pisciculteurs parrains dans ces processus (1ère et dernière génération de parrains, pisciculteurs ayant suivi un ou plusieurs cycles d'alevinage, etc.)
- Mener des enquêtes et entretiens avec les autres acteurs impliqués dans ce dispositif;
- Compiler, traiter et analyser les données ;
- Rendre compte des résultats auprès des parties prenantes du Projet et organiser des restitutions provisoires et finale ;
- Rédiger un rapport et formuler des propositions d'amélioration pour adapter les méthodes d'accompagnement pouvant permettre aux prestations paysannes de mieux participer et accélérer le changement d'échelle.



Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)

6. CONDITIONS DE REALISATION DU STAGE - ENGAGEMENTS DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL - INDEMNITES - DUREE

*Stage conventionné et indemnisé* : selon la réglementation française en vigueur. Convention tripartite : Institut d'enseignement/APDRA/stagiaire

*Durée et période de la présence du stagiaire le terrain* : 6 mois, entre février (au plus tôt) et novembre (au plus tard)

*Lieu de travail et de vie* : Le stagiaire sera basé dans les bureaux du PISCOFAM à Nzérékoré, capitale régionale de la Guinée Forestière, situé à environ 900 km de la capitale Conakry. Il sera amené à réaliser des déplacements fréquents sur le terrain, principalement à moto (125 cc). Pour les trajets plus distants les véhicules du Projet pourront être mobilisés en fonction de la planification.

Le stagiaire sera logé par le Projet à Nzérékoré. Sur les autres lieux de mission il sera logé chez tiers et s'adaptera aux conditions de vie locales.

*Montage institutionnel et organigramme* :

Sur place, le stagiaire sera sous la **responsabilité hiérarchique du Directeur exécutif des Composantes 1&2 du PISCOFAM**. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe opérationnelle (technique et appui profession) et suivi-évaluation de l'APDRA et plus largement avec l'ensemble de l'équipe de la Composante 1 du PISCOFAM.

Une **cotutelle** sera mise en place pour l'encadrement et l'appui technique et scientifique des stagiaires :

- **Tuteur au niveau de l'Institut d'enseignement** (appui scientifique) : enseignant-chercheur
- **Tuteurs au niveau de l'APDRA Guinée** : responsable suivi-évaluation et capitalisation et Cadre superviseur en charge des formations relais et du parrainage
- **Tuteur au niveau de l'APDRA siège** (appui scientifique) : Marc Oswald, membre du conseil scientifique de l'APDRA



**Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)**

**Livrables : 3 restitutions d'étapes sont prévues sur place= présentation de la méthodologie, mi-parcours et provisoire.** La restitution provisoire se fera en 2 temps, auprès de l'APDRA et de ses partenaires (équipe projet PISCOFAM) et ; auprès des pisciculteurs parrains et relais mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'étude.

**Le rapport final parviendra au plus tard dans le mois suivant la fin du stage.**

*Engagements de la structure d'accueil :*

Libellés	OUI	NON
Billet d'avion aller-retour (France-Guinée)	X	
Visa d'entrée et visa long séjour, assurance	X	
Indemnités de stage (selon réglementation française)	X	
Frais de vie (per diem, logement chez tiers dans les lieux de mission)		X
Interprète (1) et enquêteur.rice.s (3)	X	
Hébergement à Nzérékoré + mobilier (forfait)	X	
Hébergement dans les antennes du Projet	X	
Equipements (imperméables, bottes) + mise à disposition matériels (peson, GPS, etc.)	X	
Mise à disposition d'une moto et frais de fonctionnement (carburant, entretien)	X	

La structure d'accueil s'engage à prendre en charge ou à fournir pour chaque stagiaire :

Dans la mesure du possible, une **préparation au départ au siège de l'APDRA de 2 à 3 jours** sera organisée avant le départ sur le lieu de mission : présentation des équipes, du Projet, de l'approche de l'APDRA et initiation/immersion à la pisciculture.

*Calendrier prévisionnel :*

Activités prévues	2022		2023										
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Rédaction de l'offre de stage, diffusion et recrutement													
Prise de contact, transmission bibliographie et organisation admin-fin-log de la mission													
Préparation au départ de l'APDRA (siège)													
Préparation du stage avec les tuteurs de l'APDRA siège et de l'ISTOM													
Départ en Guinée et phase terrain				2 <sup>ème</sup> quinzaine									
Rédaction rapport provisoire, restitutions et retour en France													
Rédaction et validation rapport final (MFE)													
Restitution finale en France (soutenance MFE)													



**Projet de Développement de la  
Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)**

## 7. PROFIL DES STAGIAIRES RECHERCHES

### *Formation et expériences :*

- Ingénieur agronome/piscicole/économie/développement rural / sociologie et anthropologie / géographie
- Expérience préalable en Afrique souhaitable et/ou au sein de l'APDRA ;
- Expérience préalable dans la conduite d'études et d'enquêtes qualitatives et quantitatives souhaitable
- Expérience dans l'aquaculture souhaitable

### *Connaissances et compétences :*

- Maîtrise de Microsoft Excel, Word et Powerpoint ;
- Connaissance de la méthodologie d'étude d'impacts ;
- Capacité à concevoir, mener et coordonner des enquêtes (questionnaires, focus group et entretiens semi-structurés) ;
- Bonne capacité de rédaction, d'analyse et synthèse ;
- Maîtrise de la conduite de la moto serait un plus
- Aquaculture/Pisciculture serait un plus

### *Qualités :*

- Expérience et/ou intérêt marqué pour les enquêtes, le travail de terrain et le secteur du développement agricole et rural et en particulier de l'aquaculture ;
- Capacité d'adaptation, notamment à des conditions de vie moins confortables et +/- enclavées ;
- Bonne capacité physique (endurance, chaleur) ;
- Organisation et rigueur dans le travail ;
- Autonomie et prise d'initiatives ;
- Sens du contact et de l'écoute.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées !

## 8. DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONTACT

Un dossier de candidature comprenant un **CV** et une **lettre de motivation** devra être adressé par mail avec en objet la référence « *Candidature - stage évaluation prestations - PISCOFAM* » avant le **10 février 2023** à : [contact.piscofam@apdra.org](mailto:contact.piscofam@apdra.org)